



SUPPLÉMENT Plan Climat



OCTOBRE ROSE

Prévenir le cancer du sein



Braderie Halloween | 4



Mois de la Solidarité internationale | 5



Amicale des Seniors | 7



■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre



Tout le monde peut un jour se retrouver dans une situation d'urgence. Les centrales 112 et 101 traitent pas moins de six millions d'appels par an. Le **112** traite les appels d'urgence d'aide médicale urgente et d'intervention urgente des pompiers. Le Centre d'Information et de Communication

« Respect mutuel » : les opérateurs des centrales d'urgence 112 et 101

de la Police Fédérale (**101**) traite les appels pour une aide policière. Les centrales donnent toujours la priorité aux personnes dont la vie est potentiellement en danger.

Quelles sont leurs missions ?

Les opérateurs sont toujours prêts à vous aider en cas de besoin. Ils vous rassureront, vous interrogeront sur la situation et vous diront ce qu'il faut faire. Ils informent les services d'urgence ou la police, en fonction de l'aide nécessaire.

Les opérateurs ne choisissent pas le service d'urgence ou le service de police à envoyer, ni l'hôpital où vous devez vous rendre. C'est la technologie de dispatching de la Centrale d'urgence qui détermine

quels services d'urgence peuvent être sur place le plus rapidement. Les opérateurs doivent suivre et respecter les procédures et protocoles des Centrales d'urgence. Ils ne travaillent que dans les Centrales d'urgence, et sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour vous aider par téléphone sur le territoire belge. Dans d'autres pays européens, vous pouvez également appeler le 112 pour une assistance urgente.

Le cas échéant, vous pouvez introduire une plainte auprès du SPF Intérieur, Direction générale Sécurité civile, Rue de Louvain, 1 à 1000 Bruxelles ou via www.ibz.be/fr/plaintes

- 3**
- Octobre rose
 - Don d'organes
 - Covid-19 et MPX

- 4**
- Braderie d'Automne
 - Halloween
 - Plan Trottoirs

- 5**
- Mois de la Solidarité internationale
 - Semaine du Commerce équitable

- 6**
- Service Citoyen
 - Tutorat scolaire

- 7**
- Tarifs sociaux énergie
 - Extension Nos Tayons

- 8**
- Tribunes politiques

- 10**
- Conseil communal

- 11**
- Toussaint
 - 11 Novembre
 - Recrutements

- 12**
- Avis d'enquêtes publiques

- 13**
- Frelon asiatique
 - Collecte de jouets

- 14**
- Agenda

- 16**
- Etat civil - Pharmacies

Nivelles
OCTOBRE ROSE 2022

15/10
16/10

Journées sportives / Dodaine
Samedi : zumba in the pool
Dimanche : zumba et cours de salsa

Vente de rubans roses à l'Hôtel de Ville tout le mois d'octobre, au secrétariat de l'Echevinat des sports.

WWW.NIVELLES.BE

Logos: Ville de Nivelles, HÔPITAL GÉNÉRAL JOLIMONT, HELORA, Lovely Solidarity

En partenariat avec la RCA des Sports, l'Hôpital de Nivelles-Groupe Jolimont, Helora et Lovely Solidarity, l'échevinat de la Santé informe et sensibilise la population au risque de développer un cancer du sein.

La mammographie ou le mammothest permettent de repérer un cancer à un stade précoce et en l'absence de tout symptôme. Gratuit entre 50 et 69 ans, le mammothest est recommandé tous les 2 ans. En cas d'antécédents familiaux, il est conseillé de consulter son médecin généraliste ou son gynécologue sans tarder.

Nivelles se met au rose

Durant tout le mois, des rubans roses seront en vente à l'Hôtel de Ville et certains édifices publics seront éclairés en rose.

Journées sportives à la Dodaine 15 et 16 octobre

► **SA 15 octobre : Zumba in the pool**
Dès 18h30 à la piscine de la Dodaine. 12 € (inscription via www.sportsnivelles.be ou sur place le jour même).

► **DI 16 octobre : Zumba et Salsa**
Cours de zumba à 10h avec Zj Mélanie ROBERT, ZIN Corentin PENANT, ZIN Alicia LAINE, ZIN Eva FERNANDEZ, ZIN Oger GILLES et cours de salsa à 12h par Armando Y

SU Latin Mambo Dance School. Ouvert à tous. Participation sur présentation du bracelet rose, en vente 5€ à l'entrée de la piscine.

→ les fonds récoltés seront consacrés à l'espace Pô Zen de l'hôpital de Nivelles (accueil gratuit des patients des centres hospitaliers du Groupe Jolimont dès l'annonce du diagnostic de la maladie).

► www.sportsnivelles.be
067/84 15 05.

■ **Germain DALNE,**
Échevin de la Santé

Part de la Dodaine Nivelles

Journées SPORTIVES

15.10.22 18.30 ZUMBA IN THE POOL.
16.10.22 10.00 ZUMBA - par Zj Mélanie ROBERT et ZIN Corentin PENANT
12.00 COURS DE SALSA - par Armando Y et ZIN Oger GILLES

Logos: Ville de Nivelles, HÔPITAL GÉNÉRAL JOLIMONT, HELORA, SCARY 1957

Sensibilisation au Don d'organes

Que vous soyez pour ou contre, enregistrez vos préférences ! Si le principe reste le même - tout le monde est présumé donneur potentiel, il est préférable de faire une déclaration pour confirmer votre volonté d'être donneur, ou de ne pas l'être pour éviter toute confusion. Depuis le 1^{er} juillet 2020, vous pouvez toujours **demandez à votre administration communale** d'enregistrer votre déclaration, ainsi qu'à **votre médecin traitant** de le faire pour vous ou **le faire directement vous-même en ligne via www.masanté.be**.

► population@nivelles.be - 067/88 22 35.

■ **Marie-Thérèse BOTTE,**
Conseillère communale,

■ **Hubert BERTRAND,**
Conseiller communal

■ **Germain DALNE,**
Échevin de la Santé

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

Covid-19 : la (re)vaccination, la meilleure option

La vaccination reste la meilleure protection contre les formes graves de Covid-19 et réduit les risques d'hospitalisation. En Wallonie, la « campagne d'automne » a démarré début septembre, avec la priorité donnée aux personnes vulnérables ou davantage exposées au virus. La vaccination se fera idéalement à l'issue d'une discussion avec son médecin généraliste.

► www.jemevaccine.be - 071/31.34.93.

■ **Germain DALNE,**
Échevin de la Santé

■ **Pierre HUART,** Bourgmestre

Commerce

Braderie d'Automne 28 & 29 octobre

L'asbl Nivelles Commerces est ravie de vous inviter à la Braderie d'Automne ces 28 et 29 octobre !

Profitez de ces deux jours pour rendre visite à vos commerçants locaux et découvrir leurs effroyables promotions

Le 28 octobre de 17h à 21h, monstres et sorcières envahiront le centre-ville !

Retrouvez-les pour gagner de nombreux cadeaux (infos et réservations via la page facebook de Nivelles Commerces). Personnages étranges, stands

magiques et animations gentiment effrayantes seront également de la partie pour les petits et les grands dans les rues de Nivelles.

📧 secretariat.giroul@nivelles.be

■ **Fabienne GIELEN,**
Présidente de Nivelles Commerces

■ **Benoît GIROUL,**
Échevin du Commerce



Travaux - Mobilité

Un nouveau Plan trottoirs !

Le Collège communal a annoncé plusieurs opérations de réfection de trottoirs le long de voiries communales (et non régionales) à moyen terme.

Le Collège communal a arrêté un **programme** sur base de critères de priorité et financiers :
2022 : rue du Cura - 2 côtés - estimation 93.786€. **2023** : rue Cardinal Mercier - 2 côtés - estimation 36.240€ ; rue Saint-Georges - 2 côtés - estimation 75.000€ ; rue Samiette - 2 côtés des portions pas encore rénovées - estimation 97.800€. **2024** : rue du Vieux Bassin - estimation 183.600€. **2025** : rue L. Delvaux - 2 côtés, estimation 126.360€.



Des réfections de trottoirs peuvent aussi être inscrites **en charge d'urbanisme** lorsque des dossiers sont soumis au Collège communal. Exemple récent : la rue E. Vandervelde en charge du projet Chantrenne. Des **subsidés de la Région wallonne (PIC-PIMACY)** permettent aussi de procéder à la rénovation des voiries et trottoirs. Exemples récents : les rues des Brasseurs, des Pécheurs et de l'Athénée. En 2023, l'étude de la rénovation du boulevard de la Résistance et celle de l'avenue L. Juniaux est déjà programmée.

📧 www.nivelles.be

■ **Pascal RIGOT,**
Échevin des Travaux

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre



Halloween à Sainte-Barbe ! 28 octobre

De **14h à 18h**, animations pour les enfants et leur famille au Service Prévention et Cohésion (allée du Sablon 2). **15h30** : spectacle « La traversée du sentier » ! De **19h à 23h**, « squid party » pour les jeunes à partir de 14 ans. En collaboration avec l'AMO Tempo et la MJ Squad.

📧 www.nivelles.be

■ **Isabelle BOURLEZ,**
Échevine de la Jeunesse

■ **Colette DELMOTTE,**
Présidente du CPAS en charge
du Plan de Cohésion sociale



Emploi

Les écoles et écoles de devoirs de Nivelles recherchent du personnel sous statut ALE !

Prestar sous statut ALE vous permet d'obtenir un complément à vos allocations pouvant aller jusqu'à **287€/mois**, d'acquérir de **l'expérience** dans le domaine de la petite enfance à ajouter à votre C.V. ainsi que l'accès gratuit à des **formations** de qualité.

📧 nivellesale@gmail.com - 0470/33 33 19.

■ **Benoît GIROUL,** Échevin de l'Emploi

L'ALE déménage courant du mois d'octobre, nous nous retrouverons au bâtiment du Forem à la rue de Soignies, 7 (2^{ème} étage).



Mois de la Solidarité Internationale



Festival du Film Solidaire

11 au 28 octobre

Le festival cinématographique nous questionne et nous éveille aux enjeux liés au développement des pays du Sud et aux conséquences des modes de fonctionnement des pays du Nord. Séances au Ciné 4 (rue de Soignies 4).

- ▶ **11/10 à 20h** : « Simone, le voyage du siècle » (en avant-première).
- ▶ **12/10 à 20h** : « Alpes » (en présence du réalisateur).
- ▶ **18/10 à 20h** : « Aya » (débat en présence du CNC-11.11.11).
- ▶ **23/10 à 16h** : « Sous les étoiles de Paris » (séance familiale).
- ▶ **24/10 à 20h** : « Mother Lode » (inédit, suivi d'un débat).
- ▶ **26/10 à 20h** : « I am Chance » (rencontre avec le réalisateur).
- ▶ **28/10 à 20h** : « Vent du Nord » (suivi d'un drink).



▶ www.cine4.be/festival-du-film-solidaire-de-nivelles ou 067/46 02 46.

17^{ème} Fête des Mondes de Nivelles

15 octobre

De 12h à 22h au Waux-Hall (foyer) se tiendra la grande fête multiculturelle organisée par les bénévoles avec le soutien du Conseil consultatif des Relations Nord-Sud. Entrée gratuite.



Autour de mets typiques (Amérique centrale et du Sud, Afrique, Asie etc), l'occasion de découvrir les projets dans le Sud soutenus par la Ville de Nivelles. Autant de découvertes et d'animations d'associations nivelloises pour un mieux vivre ensemble. Sur scène : les Frérots, Yofi Nivelles, des danses orientales, chants ukrainiens, danses et chants venus d'Inde, chants Tsiganes et en tête d'affiche pour la soirée, les cubains de Salsa Caliente.

▶ www.mondesdenivelles.be

Expo « Le Droit de vivre »

15 octobre au 14 novembre

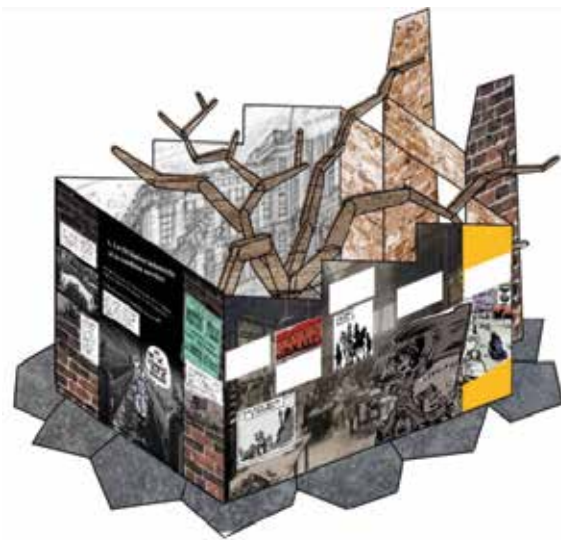
Retrouvez au Waux-Hall l'histoire



tumultueuse de la sécurité sociale belge, contée par Harald FRANSSEN, auteur de la BD « Un cœur en commun. La belge histoire de la sécurité sociale ». Visite commentée et animations possibles sur réservation (écoles et groupes).

▶ **20 octobre à 18h30, vernissage** avec Harald FRANSSEN et projection du film « La Sociale » au Ciné4 (rue de Soignies 4) à 20h (sur réservation).

▶ **9 novembre à 20h, conférence gesticulée « Faim de vie »** de et avec B. GRISAR et J. ENSAULT (sur réservation).



▶ www.ccnivelles.be ou 067/47 03 67.

■ **Grégory LECLERCQ**, Échevin de la Solidarité internationale, des Droits humains et de l'Inclusion

Semaine du Commerce équitable Jusqu'au 15 octobre

▶ Nivelles, Commune du Commerce Équitable depuis 2012

Il y a 10 ans, Nivelles obtenait ce titre grâce à l'engagement de l'administration communale, d'une série d'associations, d'écoles, d'entreprises, et aussi de nombreux citoyens soucieux de plus de justice.

▶ **Dégustation gratuite de café le 15 octobre**
Au Magasin du Monde Oxfam (rue de Namur 17) de

10h à 12h30 qui vous proposera aussi des animations pendant ces 10 jours.

▶ **Petit-déjeuner Oxfam le 20 novembre**
A l'Institut de l'Enfant-Jésus de 8h à 11h pour retrouver le plaisir de se réunir autour d'un petit-déjeuner savoureux et solidaire !

■ **Grégory LECLERCQ**, Échevin de la Solidarité internationale, des Droits humains et de l'Inclusion



La Ville de Nivelles s'engage en faveur du Service Citoyen !

Les Autorités communales ont signé la Charte « Un Service Citoyen pour tous les jeunes » en présence du Gouverneur de la Province du Brabant Wallon.

Le Service Citoyen propose à tous les jeunes de 18 à 25 ans de s'engager dans des projets utiles à la collectivité, de s'y investir six mois à temps plein, tout en bénéficiant de formations citoyennes, d'indemnités, d'une assurance et d'un accompagnement personnalisé. Les statistiques le montrent : 6 mois après leur Service Citoyen, 80% des jeunes deviennent pleinement actifs !

Les Autorités communales s'engagent à informer les jeunes Nivellois.es de l'existence du dispositif, à sensibiliser le monde associatif communal à l'opportunité de proposer des « missions » pour les jeunes et à, elle-même, accueillir des jeunes en Service Citoyen au sein des services qui le souhaiteraient.



🌐 www.nivelles.be
prevention.cohesion@nivelles.be
 067/88 21 13.

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin de la Participation

■ **Isabelle BOURLEZ**,
Echevine de la Jeunesse

■ **Colette DELMOTTE**,
Présidente du CPAS en charge du
Plan de Cohésion sociale

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

Enseignement

Nouveau : tutorat scolaire à Nivelles Appel

La Ville de Nivelles, contactée par l'asbl TEMPO à l'initiative du projet pour être partenaire, a décidé d'adhérer au projet, porteur de liens entre les jeunes et favorisant un apprentissage différent.

– On recherche des étudiants de l'enseignement supérieur
Des séances de tutorat scolaire à destination des élèves de l'enseignement secondaire vont se mettre en place dès le mois de novembre.

Le budget demandé aux communes partenaires, estimé à 2.650€, a été accordé. Le Collège communal, en collaboration avec l'asbl TEMPO, a fait le choix de proposer des cours de soutien en mathématiques, sciences et langues. En pratique, des étudiants du supérieur seront

engagés afin d'encadrer les élèves du secondaire désireux de participer aux séances de soutien scolaire, le samedi matin.

Dans ce cadre, l'asbl TEMPO recherche des étudiants universitaires ou de hautes écoles disponibles le samedi matin entre 10 et 12h, à partir de novembre 2022, et ayant des connaissances en math et/ou sciences et/ou langues. CQFD propose donc un job étudiant valorisant et qui a du sens !

📧 direction@amotempo.be

■ **Isabelle BOURLEZ**,
Échevine de l'Enseignement



Nivelles au rythme des Droits des Enfants



ENVIE D'UNE ESCAPADE FAMILIALE
ENTRE AMIS OU EN SOLO
AU CŒUR DE NIVELLES?

Partez à la découverte ou la redécouverte de Nivelles au long d'un circuit original et pédagogique proposé par Plan International Belgique

Pour plus d'informations, visitez le site: <http://tourisme-nivelles.be>



Partez à la découverte ou la redécouverte de Nivelles au long d'un circuit original et pédagogique proposé par Plan International Belgique. Prospectus reprenant parcours, informations et questionnaire disponible à l'Hôtel de Ville et à l'Office du Tourisme (en français, néerlandais et anglais).

🌐 www.tourisme-nivelles.be

A l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'Enfant, ceux-ci seront mis à l'honneur le 16 novembre prochain au Waux-hall avec des spectacles et des animations gratuits. Plus d'infos dans notre prochaine édition.

■ **Jean-Pierre LENNAERTZ**,
Adm.-Délégué de l'Office du
Tourisme de Nivelles

■ **Isabelle BOURLEZ**,
Échevine de la Jeunesse

Tarif social pour l'énergie et statut BIM

Depuis le 1^{er} février 2021, les personnes bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) peuvent également bénéficier du tarif social pour leur électricité et leur gaz. Cette mesure fédérale temporaire est actuellement prolongée jusqu'au 31 mars 2023.

Le tarif social n'est appliqué qu'en fonction de la durée du droit à l'allocation majorée. Les personnes percevant de faibles revenus ont droit à l'intervention majorée. Veuillez-vous renseigner auprès de votre mutualité. Pour plus d'information sur l'intervention

majorée, tapez « inami intervention majorée » dans un moteur de recherche.

Pour les autres catégories de personnes pouvant bénéficier du tarif social, veuillez consulter le site du SPF Economie : taper « SPF Economie tarif social » dans un moteur de recherche ou de la CWAPE : taper « CWAPE tarif social » dans un moteur de recherche.

■ **Colette DELMOTTE**,
Présidente du CPAS en charge du
Plan de Cohésion sociale



Extension de la MRS Nos Tayons 1^{ère} pierre



Le Bourgmestre et la Présidente du CPAS ont procédé à la pose de la 1^{ère} pierre en présence de la Députée provinciale Sophie KEYMOLEN et de mandataires communaux et du CPAS. 35 nouvelles chambres individuelles vont être créées, portant le total à 150 lits.

Budget initial : env. 4.600.000 €. **Participation Ville de Nivelles** : 2.500.000 €. **Province BW** : 500.000 €. **Solde** : le CPAS de Nivelles sur fonds propres.

■ **Colette DELMOTTE**,
Présidente du CPAS en charge du
Plan de Cohésion sociale

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

Seniors

Après-midi didactique avec l'Amicale des Seniors 17 novembre

Une nouvelle activité de l'Amicale des Seniors !

Rendez-vous à 14h à la Grand-Place pour la visite de l'abri anti-aérien. Ensuite, co-voiturage à Baulers (salle paroissiale) pour un exposé sur l'histoire du village. Puis visite du vieux cimetière tout proche, à la découverte des sépultures historiques locales. En collaboration avec le comité de l'asbl Du côté des champs.



Max. 22 personnes, PAF : 5€. Date limite des inscriptions le **12 novembre**. Paiement=confirmation. Compte BE83 9730 1234 6215.

Inscription obligatoire pour toutes les activités au 0476/43 11 22 - Bruno PETRUCCIOLI.

Les activités de l'Amicale des Seniors sont ouvertes à tous les Seniors nivellois (+ de 55 ans) sans aucune obligation d'affiliation ou de cotisation.

■ **Bruno PETRUCCIOLI**,
Président de l'Amicale
des Seniors, Conseiller CPAS

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre en charge des Seniors

Andrée DUMON 100 ans



Le Bourgmestre Pierre HUART a fêté l'anniversaire de Andrée DUMON, entourée de l'attaché de défense de l'ambassade britannique, du Président RUSRA - KUIAD), du Président de la Fondation Armée Secrète ainsi que de nombreux amis et de proches.

Héroïne de guerre, découvrez son histoire sur www.nivelles.be !



Un pôle judiciaire pour un meilleur service au citoyen

Il n'est de secret pour personne que l'éclatement (4 sites !) des services judiciaires à Nivelles rend le fonctionnement de la Justice peu rationnel malgré tous les efforts fournis par ses acteurs.

Rappelez-vous en outre la déclaration de l'ancien Procureur du Roi Jean-Claude ELSLANDER en janvier 2013 à propos des services de justice éparpillés dans la cité acloote :

« Nous n'avons pas besoin de magistrats mais de coureurs à pied ou de pilotes automobiles ».

Depuis plusieurs années pourtant, un projet d'extension du Palais II (rue Clarisse 115) est sur la table.

Aujourd'hui, l'urgence de rassembler tous les services en un seul pôle est encore plus grande, d'autant que le Palais I (Grand-Place) est devenu complètement inadapté et que la dissémination coûte chère en fonctionnement.

Notre volonté est de concentrer toute notre énergie derrière le seul projet raisonnable : étendre le Palais II. Le Secrétaire d'Etat Mathieu MICHEL a remis le dossier d'extension du palais II sur la table. Il vient de faire l'objet d'une enquête publique dans le cadre d'une demande de certificat d'urbanisme 2 (CU2). Une réclamation regroupant 11 signatures a été déposée. Elle sera analysée afin d'intégrer, dans la mesure du possible, les considérations qui y sont reprises. Dans l'attente de la construction de l'extension du palais II, la Régie des Bâtiments a décidé de rénover le clocheton du palais de Justice. Les travaux devraient se terminer sous peu. Nous nous réjouissons de l'attention portée par le Secrétaire d'Etat en charge de la Régie des Bâtiments aux bâtiments qu'occupe la Justice à Nivelles et nous l'en remercions.

Le groupe Liste du Bourgmestre, Hubert BERTRAND, Philippe BOUFFIOUX, Marie-Thérèse BOTTE, Germain DALNE, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE, Fabienne GIELEN, Benoît GIROUL, Christian GLINEUR, Vinciane HANSE, Geoffrey LEVEQUE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Margaux NOTHOMB, Bruno PETRUCCIOLI, Laurie SEMAILLE, Danielle VAN KERKOVEN
Vinciane HANSE, Geoffrey LEVEQUE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Margaux NOTHOMB, Bruno PETRUCCIOLI, Laurie SEMAILLE, Danielle VAN KERKOVEN



Et maintenant ... le coût de l'énergie !

Quelle rentrée ! A peine sortis du Covid, nous voici pris à la gorge par une augmentation colossale du coût de l'énergie. Électricité, gaz, mazout, bois : les factures sont multipliées par 4 ou 5, des ajustements de plusieurs milliers d'euros vont altérer la vie quotidienne de tous.

Comment la Ville peut-elle aider ses citoyens ? Le CPAS va à nouveau puiser dans ses réserves pour soutenir les personnes en grandes difficultés. De son côté, la Ville doit être un modèle de modération de ses dépenses : réévaluation des priorités d'aménagement et/ou diminution des températures dans tous ses bâtiments : écoles, halls sportifs, piscine (baisser la température de l'eau), espaces culturels ..., tout en respectant les besoins particuliers de lieux comme la crèche, la maison de repos, où des normes légales doivent être respectées pour garantir le confort des occupants. Une aide aux indépendants (réduction de taxes communales) doit être mise en place.

Quid du Marché de Noël (sur 2 week-ends) et du chauffage des différents chalets et chapiteaux ? La consommation des luminaires de Noël (même en Led) est-elle bien justifiée dans le contexte actuel ?

Nous sommes tous inquiets. Les responsables politiques ont le devoir d'apporter des solutions, mêmes partielles, car l'urgence est réelle. Des économies sont indispensables. Pour les autorités comme pour les citoyens, l'énergie la moins chère, c'est celle que l'on ne consomme pas !

L'USC de Nivelles :
Françoise FRAITURE (vice-Présidente),
Louison RENAULT (Président)



Le tarif Social et la BIM

Lors de nos différentes rencontres avec les citoyens, nous nous apercevons qu'une grande partie de ceux-ci n'ont pas connaissance des possibilités du tarif réduit pour leur facture d'énergie. C'est pourquoi nous profitons de notre espace pour vous informer.

Avec une réduction de plus de deux tiers de la facture d'énergie, les **tarifs sociaux** sont les plus bas du marché. Accordés à certaines catégories de ménages et de personnes bénéficiant d'allocations spécifiques, ils leur offrent des prix d'électricité et de gaz réduits chez l'ensemble des fournisseurs d'énergie belges.

Connaissez-vous la **BIM** ? Client bénéficiaire de l'intervention majorée via la mutuelle.

Le statut de BIM est un droit



Nivelles en harmonie

Le projet de tout être humain est très simple : vivre harmonieusement, sans problèmes majeurs. Pour réaliser cela, il a besoin d'un toit, de nourriture, d'une occupation intellectuelle, d'un environnement agréable et de liens sociaux.

La société dans laquelle nous vivons est théoriquement organisée pour permettre à chacun d'y avoir accès. Plusieurs opérateurs différents ont des responsabilités dans ce cadre : les producteurs d'aliments, les constructeurs de logements, les entrepreneurs pourvoyeurs d'emploi, les services publics, les organisateurs d'activités ...

Quant aux femmes et aux hommes politiques, ils se doivent d'organiser les aspects collectifs de la vie, arbitrer lorsque les intérêts sont contradictoires, aménager l'espace public et anticiper le futur.

Quelquefois cette organisation théorique idéale dérape. Les conflits et les tensions prennent le pas sur l'harmonie, les intérêts personnels se confrontent à l'intérêt collectif, les relations se tendent lorsqu'un projet perturbe la situation existante, les réactions sèches se multiplient dès qu'un responsable n'assume pas son rôle.

A Nivelles, comme partout ailleurs, ces phénomènes existent, ni plus ni moins exacerbés qu'ailleurs. Mais, à Nivelles, les liens sociaux, tellement indispensables à l'équilibre humain, sont extraordinairement présents. On ne compte plus le nombre d'activités qui rassemblent la population et lui permettent de mieux vivre ensemble. Les festivités culturelles et populaires, les rassemblements sportifs, les activités de découverte, les lieux de rencontre sont autant d'opportunités de rencontrer son voisin et d'échanger avec lui.

Cet aspect important de la qualité de la vie nous apporte une ville paisible où le citoyen se rend compte qu'il ne vit pas seul. Et cela c'est un cadeau !

Thierry MEUNIER et la locale Ecolo Nivelles

accordé par la mutuelle. Il permet entre autres un meilleur remboursement des frais et soins médicaux. En raison des coûts élevés de l'énergie, les citoyens BIM bénéficient temporairement du tarif social jusqu'au 31 mars 2023. Plusieurs catégories de personnes peuvent prétendre au statut :

- ▶ Les personnes bénéficiaires de certaines allocations sociales, dont la plupart donnent déjà le droit au tarif social (revenu d'intégration sociale, garantie de revenus aux personnes âgées, allocation de personne handicapée etc.) ;
- ▶ Les personnes dans une situation particulière (veuf, invalide ou pensionné par exemple) dont les revenus bruts imposables de l'année en cours ne dépassent pas un certain plafond.
- ▶ Les personnes à bas revenus, sans situation particulière, dont les revenus bruts imposables de l'année précédente ne dépassent pas un certain plafond.

Notre conseil : Rendez-vous auprès de votre mutuelle ou auprès du CPAS qui pourront vous aider dans votre démarche.

Véronique VANDEGOOR,
Conseillère communale et
La section DÉFI Nivelles



Le Commerce à Nivelles !

Lors du dernier conseil communal, nous avons pu consulter le rapport d'activités de Nivelles Commerces.

Nous avons pu constater que le nombre d'administrateurs diminue, sans qu'ils soient remplacés. Il n'y a même plus d'administrateur Ecolo (pourtant membre de droit) depuis juin 2021, ce qui est incroyable pour une asbl qui reçoit 112.500€ de subsides communaux annuels ! Aux questions posées à ce sujet, seul le silence a répondu...

Depuis des années, notre groupe demande en vain d'y avoir un observateur.

Certes on peut souligner le beau succès de Nivelles Village qui attire chaque mercredi entre avril et septembre de nombreux visiteurs. Mais quels commerces en profitent réellement, à part l'Horeca ? Est-ce vraiment le rôle de Nivelles Commerces ?

Les actions réelles structurelles dont on parle depuis de nombreuses années (et pas de simples animations !) ne se mettent toujours pas en place. Creashop+ pour aider l'installation de nouveaux commerces, la mise en application des fiches actions proposées par l'AMCV (Association du Management de Centre Ville)... sont toujours « à l'étude ».

Enfin, cerise sur le gâteau, il semblerait que l'avenir même de l'association ne soit pas assuré et que la dissolution de l'asbl ait été envisagée pour 2023 ! Nous n'aurons donc peut-être pas d'explications claires sur l'absence d'Ecolo dans le CA depuis plus d'un an, et nous n'aurons pas la chance de pouvoir rejoindre l'asbl, même en tant qu'observateur afin de pouvoir comprendre ce qui s'y passe. Nous le regrettons...

Bernard DE RO, Evelyne VANPEE, Julie GILLET, Etienne LAURENT,
pour le mouvement Les Engagé(e)s de Nivelles

Conseil communal

Séance du 26 septembre 2022

Prochain
Conseil communal

Lundi 24 octobre à 20h

- modalités de la séance publique
sur www.nivelles.be



Interpellation citoyenne

Olivier DERRUINE a interpellé les édiles à propos de la création d'un parc à chiens. L'Echevin du Bien-être animal Pascal RIGOT (Ecolo) a expliqué que le Collège communal a pris des contacts avec le refuge nivellois Un toit pour eux ainsi qu'avec le Club canin aclot. Le Collège est sensible à tout ce qui concerne la sociabilité du chien et estime utile la création d'une telle structure. Malgré tout, un tel projet ne fait pas partie de la Déclaration de politique générale ni du Plan stratégique transversal, comptant d'autres projets dont de nombreux sont en cours de réalisation.

Nivelles Commerces

Dans le cadre du rapport d'évaluation de l'exercice 2021 de l'asbl, l'Echevin du Commerce Benoît GIROUL (LB) a précisé à Gaëtan THIBAUT (PluS) que même si Nivelles Village n'a pas eu lieu en 2021, l'activité apparaît dans le rapport mais sans budget ni explication. A Bernard DE RO (Les engagés), l'échevin a répondu qu'au niveau des administrateurs, l'asbl compte pour l'instant 4 représentants politiques et 8 du secteur privé. Pour Créashop, les demandes de 5 commerçants ont passé l'examen de recevabilité, ce qui devrait leur permettre d'obtenir les aides y afférentes.

Budget participatif

Véronique VANDEGOOR (DéFI) a regretté que le total des 7 projets dépasse 50.000 €, ce qui empêche de pouvoir donner un vote pour chacun d'eux. L'Echevin de la Participation Pascal RIGOT a expliqué qu'il n'est pas possible de déroger au règlement du projet (voté en son temps par le Conseil communal), ni de le modifier en cours de procédure, en augmentant le montant de 50.000 €.

Parking à la rue Duvieusart

Véronique VANDEGOOR a demandé des explications quant aux 6 emplacements réservés pour un cabinet vétérinaire. Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a expliqué que ces 6 emplacements ont été achetés en même temps que l'appartement, ce qui explique qu'ils soient privés.

A la question de Bernard DE RO, le Bourgmestre Pierre HUART a confirmé que le nombre de places publiques est conforme au permis d'urbanisme octroyé.

Circulation à Thines

Véronique VANDEGOOR a relayé le fait qu'il semble que la vitesse des véhicules traversant le village pose problème. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que les données ont été objectivées grâce à de récents contrôles, lesquels ont démontré « que les chiffres restent au vert ».

Waux-Hall

Evelyne VANPEE (Les engagés) a souhaité connaître l'évolution du dossier du rachat des parts de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) par la Ville, une offre ayant pu être transmise il y a quelque temps. L'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ (Ecolo) a répondu que le dossier est à l'instruction au niveau de l'administration de la FWB.

Val de Thines

Suite à la question de Gaëtan THIBAUT, le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que le site a été classé par la Région wallonne en Zone d'enjeu communal (ZEC). L'état d'avancement de la procédure dépend de l'administration de la Région wallonne. Une réunion est planifiée en novembre, ce qui devrait permettre de présenter l'avant-projet de la ZEC en décembre. La Ville rencontrera par ailleurs le promoteur dans les prochaines semaines.

Nuisances des chantiers

Gaëtan THIBAUT s'est demandé si la Ville envisageait des mesures pour limiter les nuisances ou dédommager les riverains lors de chantiers importants. Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que ponctuellement, certains promoteurs prennent des initiatives à l'attention des riverains. Par ailleurs, selon le Code de la Citoyenneté, tout un chacun peut commencer à travailler dès 8h mais des dérogations peuvent être accordées par le Collège communal suivant e.a. les conditions climatiques.

Coupe du Monde au Qatar

Véronique VANDEGOOR a souhaité connaître la position de la Ville à propos d'éventuels placements d'écrans géants à Nivelles. L'Echevin des Sports Germain DALNE (LB) a d'abord expliqué qu'il ne revient pas à la Ville d'intervenir sur ce qu'un tenancier diffuse dans son établissement. Concernant les écrans géants, Pierre HUART a clôturé la discussion en précisant qu'aucune demande n'était parvenue dans les délais pour pouvoir la traiter.

Lutte contre la crise énergétique

Evelyne VANPEE a interrogé le Collège quant aux mesures prises ou à venir de la Ville dans le contexte actuel. L'Echevin de l'Energie Pascal RIGOT a expliqué que le Collège communal est bien conscient des enjeux. Une circulaire du Ministre de la Région wallonne est aussi parvenue. Des mesures sont actuellement à l'étude au sein des services communaux, notamment sur les aspects techniques et de police. Une communication du Collège communal est prévue courant du mois d'octobre.

** Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*

Pas encore inscrit à la newsletter Ville de Nivelles ?

N'hésitez plus, la newsletter vous informe des actualités et des activités organisées dans l'entité ! En quelques clics, vous recevrez ces informations minimum une fois par semaine dans votre boîte mails.

www.nivelles.be



■ Pierre HUART,
Bourgmestre en charge de la
Communication

Toussaint - le respect de nos proches disparus



La Toussaint est liée au souvenir, au recueillement et à l'hommage à nos proches disparus.

L'entretien de la tombe

L'entretien de la tombe incombe aux familles, aux proches ou aux intéressés. Il devra être réalisé **avant le 28 octobre**. Si un défaut d'entretien est établi, une procédure peut être enclenchée au terme de laquelle la sépulture devient propriété communale.

Plantes et fleurs

Pour garder l'harmonisation des cimetières labellisés « nature », nous vous invitons à déposer vos décorations florales sur les

pierres tombales, et non dans les allées. L'aménagement des allées du cimetière et de la pelouse d'honneur font en effet partie du Plan local de gestion différenciée.

Ouverture des cimetières

Exceptionnellement durant le mois d'octobre, les cimetières sont ouverts les mercredis.

067/88.22.32
service Etat civil.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre et
Officier de l'état civil

11 novembre
2022
104^{ème}
anniversaire de la
Commémoration
de l'Armistice
1918



Nous mettrons à l'honneur et aurons une pensée émue pour ces hommes et femmes qui ont vécu ce que l'on a appelé « la grande guerre ». La population est conviée à ce rassemblement en mémoire de ces personnes qui ont permis que notre pays puisse vivre en paix. Elle est aussi invitée à pavoiser leur façade du drapeau belge.

9h45 : hommage à la pelouse d'honneur et au Monument des Anglais, Français, Canadiens et Australiens du cimetière de Nivelles ;
10h20 : départ en musique vers l'Esplanade du Souvenir ;
10h30 : dépôt de fleurs à l'Esplanade du Souvenir ;
10h40 : départ en musique vers la Maison de la Laïcité puis vers la Collégiale ; **11h** : messe à la Collégiale ou cérémonie à la Maison de la Laïcité ; **11h50** : discours et saynète jouée par les élèves de la section Arts de la Parole de l'académie de Nivelles à l'Hôtel de Ville - Réception.

bourgestre@nivelles.be
067/88 22 03.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

Recrutements

Contrôleur pour les équipes « Bâtiments » D7 (H/F/X) - statutaire à temps plein

Sous peine d'irrecevabilité, les candidatures accompagnées des pièces justificatives doivent parvenir au Collège communal, Place Albert 1^{er}, 2 à 1400 Nivelles, **par recommandé postal, pour le 14/10/2022 au plus tard.**

Deux Contrôleurs de chantier D7 (H/F/X) - statutaire à temps plein

Sous peine d'irrecevabilité, les candidatures accompagnées des pièces justificatives doivent parvenir au Collège communal, Place Albert 1^{er}, 2 à 1400 Nivelles, **par recommandé postal, pour le 14/10/2022 au plus tard.**

www.nivelles.be ou
067/88 22 51 - service du Personnel.

■ Valérie COURTAIN,
Directrice générale

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

Conflit en Ukraine supports d'information



Vous cherchez des informations en qualité de citoyen, réfugié, pouvoir local/service d'aide ou entreprise ? Sur l'hébergement, aussi la santé, les aspects psycho-sociaux, le transport, l'emploi, autre ?

www.wallonie.be/fr/ukraine et **www.info-ukraine.be** sont les deux sites internet de référence !



Avis d'enquête publique

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de Eoly Energy S.A. ayant ses bureaux à 1500 Hal, Villalaan 96 et Electrabel S.A. ayant ses bureaux à 1000 Bruxelles, boulevard Simon Bolivar 34 en vue d'obtenir un permis unique de classe 1 pour construire et exploiter un parc de 3 éoliennes d'une hauteur maximale de 150 mètres et d'une puissance individuelle de 2 à 4,2 MW, leurs fondations, 2 cabines de tête, chemins d'accès, une aire de montage pour la WT3 et la pose de câbles électriques sur un bien sis à 1400 Nivelles, rue de l'Industrie, rue Ernest Solvay et à 1402 Thines, rue de l'Industrie. Autorité compétente pour prendre la décision : le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué.

Ce projet comporte une étude d'incidences sur l'environnement. Le dossier peut être consulté à l'administration communale, service urbanisme à partir du 5 octobre 2022.

Date de l'affichage de la demande : 29 septembre 2022.

Date de l'ouverture de l'enquête : 5 octobre 2022. Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : 4 novembre 2022 à 11h, Service Urbanisme, rue de la Procession, 25 à 1400 Nivelles. Les observations écrites peuvent être adressées à Collège communal Place Albert 1^{er}, 2 à 1400 Nivelles - administration@nivelles.be.

Le Collège communal, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, uniquement sur rendez-vous (067/88 22 65) chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 14h à

20h. Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête.

Nivelles, le 29 septembre 2022.

■ Par ordonnance,
La Directrice générale,
Valérie COURTAÏN

■ **Le Bourgmestre,**
Pierre HUART

Vos correspondants :
Ville de Nivelles, Service Urbanisme,
Mme VERVOORT, rue de la Procession 25
à 1400 Nivelles, 067/88 22 82 ;
SPW - DPA - Environnement -
M. VANDERWEGEN, rue de l'Écluse, 22
à 6000 Charleroi - 071/65 47 60 ;
SPW - DGO4 - Cédric HARMANT,
av. Einstein 12 - 2^{ème} étage à 1300 Wavre
- 010/23 12 11.

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de S.A. ELECTRABEL ayant ses bureaux à 1000 Bruxelles Boulevard Simon Bolivar 34 en vue d'obtenir un permis unique de classe 1 ayant pour objet la construction et l'exploitation de 5 éoliennes d'une puissance unitaire maximum de 4,26MW accompagnées de leurs auxiliaires, de chemins d'accès, d'aires de montage et la pose de câbles électriques avec modification sensible du relief du sol et abattage d'arbres sur le territoire de la commune de Pont-à-Celles. Le projet se situe le long de l'autoroute A54 à proximité de la Rue de la Marache.

Autorité compétente pour prendre la décision : le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué. Ce projet comporte une étude d'incidences sur l'environnement. Le dossier peut être consulté à l'administration

communale, service urbanisme à partir du 17 octobre 2022.

Date de l'affichage de la demande : 5 octobre 2022. Date de l'ouverture de l'enquête : 17 octobre 2022. Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : 16 novembre 2022 à 11h au Service Urbanisme, Rue de la Procession, 25 à 1400 Nivelles. Les observations écrites peuvent être adressées à Collège communal Place Albert 1^{er} n°2 1400 Nivelles - administration@nivelles.be.

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, uniquement sur rendez-vous (067/88.22.65) chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h. Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête.

Nivelles, le 5 octobre 2022.

■ Par ordonnance,
La Directrice générale,
Valérie COURTAÏN

■ **Le Bourgmestre,**
Pierre HUART

Vos correspondants :
Ville de Nivelles, Service Urbanisme,
Mme VERVOORT, conseillère en
Environnement, rue de la Procession 25
à 1400 Nivelles, 067/88.22.82. SPW -
DPA - Environnement -
M. VANDERWEGEN, rue de l'Écluse, 22 à
6000 Charleroi - 071/65.47.60.
SPW - DGO4 - Raphaël STOKIS,
rue de l'Écluse, 22 à 6000 Charleroi -
071/65.49.70.

*Demandeur : Electrabel S.A.,
Stéphanie MASSCHELEIN, Bd
Simon Bolivar, 34 à 1000 Bruxelles
- 02/518.67.93. Auteur de l'étude
d'incidences : Sertius, Tanguy
DE JAEGERE, Av. Alexander Fleming 12
à 1348 Louvain-la-Neuve -
010/23.79.33.*

Frelon asiatique : que faire ?



Le frelon asiatique, très actif en automne, est considéré comme une espèce invasive qui se développe et constitue une vraie menace pour les colonies d'abeilles.

Le frelon asiatique se distingue par son abdomen noir terminé par une bande orange ; ses pattes ont les extrémités sont de couleur jaune. A ne pas confondre avec le frelon européen aux couleurs rousses au niveau du thorax et avec des pattes brunâtres.

La Région wallonne propose un **service gratuit jusqu'au 31 décembre 2022**. L'identification du nid (avec une photo) doit être encodée sur

<http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes>.

✉ environnement@nivelles.be - 067/88 22 82.

■ **Pascal RIGOT**,
Échevin de l'Environnement

20^{ème} collecte de jouets

15 octobre

Rendez-vous au recyparc in BW de 9h30 à 17h (rue de l'Artisanat) pour déposer les jouets dont les enfants n'ont plus l'utilité. Ils seront remis aux partenaires qui en feront bénéficier les enfants défavorisés.



🌐 www.inbw.be



Nivelles Smart City Ville intelligente

25 octobre

Conférence publique organisée par la Ville « Le mobilier urbain : les différentes étapes et les résultats de l'expérience ». Les responsables de Metalink Urban, Inseetu et Thingsplay seront présents.

19h - Hôtel de Ville.
Tout public. Gratuit. Sans réservation.

■ **Germain DALNE**,
Échevin de la Smart City

Rejoignez l'équipe d'OnYva ensemble !

Vous avez du temps libre, une voiture ? L'envie d'accompagner et d'aider des personnes plus fragilisées ? Devenez chauffeur accompagnateur volontaire auprès d'OnYva ensemble (transports d'intérêt général).

🌐 www.onyva-ensemble.be
0476/95 43 72.

Agenda



Culture

Autour de Sainte-Gertrude

I Jusqu'au 27 novembre

Expo « Les dessous de la Grand-Place expliqués par l'archéologie », avec le SPW

Collégiale Sainte-Gertrude

www.nivelles.be

Au bout du fil : lire les sens

I 16 octobre

Soirée littéraire téléphonique, avec Place aux Livres et la Bibliothèque locale en collaboration avec le Palais du Houblon, inscription obligatoire

19h à 20h

info@placeauxlivres.org
067/86 03 23

Call Jane

I 22 octobre

Film de Phyllis NAGY en avant-première au Ciné 4

20h - rue de Soignies 4

www.cine4.be - 067/46 02 46

Panic Stadium

I 27 octobre

Halloween théâtral avec Le Clandestin, départ toutes les 1/2 heures

dès 16h - L'Impact

(av. Jules Mathieu - Dodaine)

www.leclandestin.be



Alzheimer Café

17 octobre

Lieu de rencontre convivial pour briser le tabou et la solitude liés à la maladie

14h à 16h - résidence Samiette (rue Samiette 72)

prevention.cohesion@nivelles.be - 067/88 21 12, service Prévention et Cohésion.

■ **Colette DELMOTTE**,
Présidente du CPAS en charge du
Plan de Cohésion sociale

Close

I 30 octobre

Film de Lukas DHONT en avant-première au Ciné 4

16h45 - rue de Soignies 4

www.cine4.be - 067/46 02 46

20 ans après le 11 septembre : le complotisme a-t-il gagné ?

I 31 octobre

Avec l'Antenne interuniversitaire UCL-ULB des Aînés, conférence de Marie PELTIER, historienne

14h30 - Waux-Hall

aida-secretariat@mail.be -
0476/29 00 17

Les mots de la fin

I 2 novembre

Documentaire suivi d'une discussion-débat

20h

www.cine4.be - 067/46 02 46

Mondes étrangers

I 3 novembre

Programme de courts-métrages belges

20h

www.cine4.be - 067/46 02 46

Sénégal, du nord au sud

I 4 novembre

Exploration du Monde avec Marc TEMMERMAN

18h30 - Waux-Hall

www.ccnivelles.be
067/47 03 67

Biodiversité des hôtes du jardin

I 8 novembre

Conférence de la Ligue du Coin de Terre avec M. VANDENHENDE

18h - Nos Tayons

(rue Sainte-Barbe, 19)

pierre.bouffieux@gmail.com

La nostalgie des blattes

I 8 novembre

Théâtre, Pack Confiance du Centre culturel

20h - Waux-Hall

www.ccnivelles.be
067/47 03 67

Concert Symphoniae

I 13 novembre

Avec l'Ensemble Conversations, programme consacré au compositeur Heinrich Schütz

18h - Collégiale Sainte-Gertrude

www.leconcertspirituel.be -

0476/20 17 09, J.P. HERMANT

La route fleurie

I 5 et 6 novembre

Opérette avec le Théâtre Renaissance

15h - Waux-Hall

www.nivelles.be - 0470/11 83 92

Loisirs

Marcher ensemble à la Maillebotte

I Le lundi

Marche d'env. 5 km, gratuit, ouvert à tous sur inscription

rdv à 9h -

départ du Parc de la Maillebotte (à hauteur de l'allée des Roses)

prevention.cohesion@nivelles.be -
0476/80 46 78

Brocante

I 16 octobre

Avec le Centre de la Petite Enfance au profit de Make a wish

7h à 15h

parking de la crèche (bd de la Dodaine)

nanou1304@msn.com -
0474/68 51 58

Static Rally

I 16 octobre

Rassemblement de véhicules anciens, entrée libre (animations, foodtrucks)

10h à 14h (rue de l'Industrie 7b)

www.nivelles.be - 067/55 43 21

Marche Adeps

23 octobre

Avec AIDUC au profit des résidents du Foyer Général Cornet, 5-10-15 ou 20 km, buvette et petite restauration

7h à 18h (dernier départ 16h) -
rue Buisson aux Loups 12

www.nivelles.be - 067/21 25 13

Jeunesse

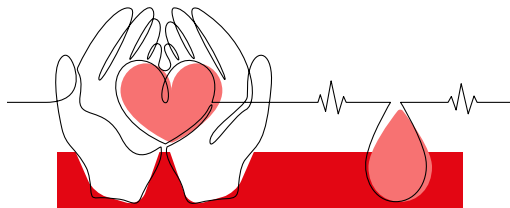
Le temps des bébés

8 novembre

Pour les tout-petits de 6 mois à 2 ans et demi accompagnés d'un adulte

10h - Waux-Hall

<https://bibliotheque-nivelles.be> ou 067/89 26 30



Collectes de sang 18 et 26 octobre

► **Mardi 18 octobre**
de 17h30 à 19h30 au Collège
Sainte-Gertrude (faubourg de
Mons, 1).

► **Mercredi 26 octobre**
de 15h à 19h30 à la Résidence
Samiette (rue Samiette, 72).

📍 www.donneurdesang.be

51^{ème} Exposition Les Oeuvriers 15 au 23 octobre

Le Centre artistique de Nivelles présente
les créations de ses membres ainsi
que les œuvres du concours organisé
autour du thème « Haut en couleurs ».

Rendez-vous à l'Hôtel de Ville,
le week-end de 10h à 17h30, la semaine
de 14h à 17h30 (fermé le lundi).

📍 www.lesoeuvriers.be



Fête du zéro déchet 13 novembre

Venez rencontrer les
créateurs locaux et apprendre
comment vivre des fêtes eco-
responsables !

10h à 17h - Hôtel de Ville
(place Albert I^{er}, 2)

📍 zerowastenivelles@gmail.com



Face à Face 17 novembre au 8 décembre

Exposition d'art tribal et de
sculpture contemporaine par
Johan BAUDART

Galerie Loiseau & Zajega -
rue Saint-Georges 23

📍 www.loiseau-zajega.be

Marché de Noël

Vous êtes artisan, commerçant ou une association
et vous souhaitez participer au Marché de Noël 2022 ?
N'hésitez pas à déjà prendre contact avec l'Office
du Tourisme via info@tourisme-nivelles.be ou 067/21 54 13 !

■ **Jean-Pierre LENNAERTZ**,
Adm.-Délégué de l'Office
du Tourisme de Nivelles

■ **Benoît GIROUL**,
Échevin des Fêtes
et du Tourisme



Les Piccolos recrutent !

Le chœur est composé d'enfants
de 8 à 13 ans.

Répétitions le samedi de 9h30
à 11h (hors vacances scolaires)
à l'école du Béguinage.

Concerts de Noël, spectacle et
festival sont déjà au programme !

📍 melusine.escande@gmail.com



GARDES Pharmacies

Aclot Pharma Rue du Paradis 101

067/21 18 45

Derclaye Rue de Namur, 94

067/21 31 93

Derasse rue de Hal 1,
Ophain-Bois-Seigneur-Isaac

067/45 85 22

DufRASNE Rue de Soignies, 6

067/21 89 47

DevRIESE Place des Déportés, 13

067/21 06 36

Havaux Grand-Place, 49

067/21 35 13

Lillois Grand Route 199, Lillois

02/384 23 06

Maillebotte Sq. des Nations Unies

067/21 38 26

Medimarket Rue de l'Industrie, 8

067/68 82 07

Multipharma Rue de Namur, 6

067/21 22 29

MM Grand-Place, 41

067/21 23 57

Nivelpharma Chée de Mons, 47

067/21 12 55 (accès voiture uniquement possible via R24 - contournement Sud)

Vert Chemin Vert Chemin, 38

067/88 84 10

Pharmacies de garde

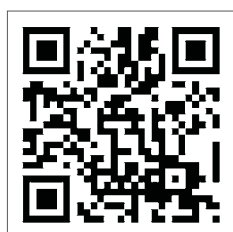
Ce calendrier est susceptible de changement de dernière minute.

www.pharmacie.be ou à la Zone de Police (067/88 92 11).

Prochaine parution

sous réserve de l'actualité : 12/10/22

Remise des articles : 23/09/22



Editeur responsable :

Pierre HUART - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Secrétariat de rédaction

information@nivelles.be

067/88 22 84

www.nivelles.be

Octobre |

12. DERASSE
13. MAILLEBOTTE
14. VERT CHEMIN
15. MEDIMARKET
16. ACLOT PHARMA
17. DEVRIESE
18. NIVELPHARMA
19. MM
20. DERCLAYE
21. MULTIPHARMA
22. HAVAUX
23. HAVAUX
24. ACLOT PHARMA
25. DEVRIESE
26. MULTIPHARMA
27. MAILLEBOTTE
28. LILLOIS
29. VERT CHEMIN
30. VERT CHEMIN
31. DUFRASNE

Novembre |

1. DEVRIESE
2. MEDIMARKET
3. MULTIPHARMA
4. HAVAUX
5. ACLOT PHARMA
6. VERT CHEMIN
7. MEDIMARKET
8. DERASSE
9. DEVRIESE
10. DUFRASNE
11. NIVELPHARMA

GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour connaître le médecin de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

I faut savwêr mète sul costé in pun pou 'l djoû qu'on âroût swè.

I Il faut savoir mettre une pomme de côté pour le jour où l'on aura soif.

I Toujours prévoir une poire pour la soif.

ÉTAT CIVIL

Du 29/08 au 30/09

NAISSANCES

BEAUME Basile
KELEMEN Valentin

MARIAGES

BOUCQUIAUX Johny, Nivelles
& AHMED Elodie, Nivelles

DEBROUX Dominique, Nivelles
& GILLES Fabienne, Nivelles

DEMIREL Emre, Nivelles
& DEMIRPOLAT Burcu, Nivelles

DIRCKS Jean-Michel, Nivelles
& HAYOT Sophie, Nivelles

LYNEEL Julien, Nivelles
& LYNEEL Agnes, Nivelles

MAHIEU Julien, Nivelles
& VAN den BALCK Marie, Nivelles

MEURISSE Corentin, Nivelles
& CALVAGNA Marie-Aude, Nivelles

PAIDE Maxime, Nivelles
& PAHADAYEVA Evelina, Nivelles

PARDONS Jonathan, Nivelles
& CHERON Laetitia, Nivelles

PARÉ Arno, Nivelles
& FUKUDA Saya, Yahatanishi-ku/
Kitakyushu-shi (Japon)

ROOSEN Kenneth, Nivelles
& RODRIGUES da CUNHA Aline,
Barcelone (Espagne)

VERHEYEN Arnaud, Nivelles
& DELCOURTE Céline, Nivelles

VIÉRIN Louis, Nivelles
& BOUAZZA Nour, Nivelles

DÉCÈS

ARQUIN Jocelyne, 67 ans
ART Marie, 85 ans
CAMBIE Jacqueline, 88 ans
CARLIER Jean, 89 ans
CAUFRIEZ Claudy, 77 ans
DENIS Gilbert, 95 ans
DESCAMPS Pol, 63 ans
DESCHUYTENEER Suzanne, 70 ans
HAYET Alain, 64 ans
HOUDART Michel, 87 ans
KONWENT Anna, 66 ans
PRIEM Alice, 92 ans
SETTE Philippe, 61 ans
VAN der HAEGEN Liana, 78 ans
VANDEUREN Gabrielle, 93 ans
WILMAER Jean, 74 ans